



Litige suite Vente sur internet

Par **xavier973**, le **26/02/2014** à **23:42**

bonjour,
je vie en guyane et j'ai acheté du matériel de sport sur un site qui m'est en avant la vente détaxé.

après avoir passe ma commande et reçu la confirmation de la commande, il m'indique que leur site a un problème sur le mode de calcul de la détaxe et me demande de payer la différence.

dans leur cgv, il est marqué que la vente est convenu au prix de la confirmation de commande.

j'ai donc demande à être livré au prix de la confirmation. il ont refusé et m'ont remboursé de leur propre chef.

ai je un recours?

merci